Créer et mettre en œuvre un comité d'éthique

DROITS, RESPONSABILITÉ, BIENTRAITANCE ET ÉTHIQUE

Ref : ECTRE04B

Compétences visées

Connaître les éléments indispensables au fonctionnement d'un comité d'éthique.

Objectifs et contenus

Appréhender les fondements de la pensée éthique et de la décision éthique

- La notion d'éthique en médecine.
- Les définitions, étymologie : éthique, morale, déontologie, valeurs.
- L'historique : évolution de la morale et de l'éthique.
- Le contexte contemporain : évolution de la société et de la médecine.
- L'éthique appliquée dans la pratique des soins.
- Les questions soulevées en éthique médicale et dans la pratique quotidienne.

Connaître une démarche validée, permettant l'examen des situations délicates, difficiles ?

- Le repérage et la formulation, les questions éthiques.
- L'étude des données et repères du débat éthique : éléments techniques, psychologiques, juridiques, déontologiques, philosophiques, culturels, personnels.
- L'étude des principes éthiques : non-maléficience, bénéficience, autonomie, liberté, justice, communication.
- La prise de décision et son processus : argumentation, confrontation des idées, délibération.
- Les éléments philosophiques permettant la compréhension et la prise de décision : hétéronomie, autonomie (évolution des conceptions de l'homme), éthique de conviction, éthique de responsabilité.

Clarifier le fonctionnement du comité d'éthique?

- Les buts du comité.
- Les modalités de saisie du comité.
- La composition, l'organisation.
- Le fonctionnement : rythme, animation et déroulement des séances, distribution de la parole, confidentialité.
- Les sujets traités, rédaction et diffusion des comptes-rendus.
- La place du comité d'éthique dans et hors de l'institution.
- Les dérives classiques.
- Les liens.

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mise en situation.
- Études de cas.

Personnes concernées

Médecin, professionnel paramédical, social, éducatif, administratif...

Valeur ajoutée

Cette formation permet de mettre en place un comité d'éthique dans votre établissement grâce à une bonne connaissance des éléments indispensables à son fonctionnement.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Critère 3.1-06 du Manuel de Certification HAS 2025.
- Article 5 de la loi du 4 mars 2002.
- Article L6111-1 - Code de la santé publique.

Mise à jour le : **26/02/2025**